

 St-Valery-en-Caux

Noël à St Val

Village commercial
16 & 17 décembre

Place de la Chapelle de 10h à 19h

Patinoire

du 8 décembre au 7 janvier 2018
Horaires sur place

Gratuit !

Remise

de lettres et photos avec Père Noël
le 16 décembre de 10h à 12h

Tournée du Père Noël

en calèche le 23 décembre de 15h à 17h30
Distribution de friandises

Dominique Chauvel, Maire, ses adjoints & l'ensemble
du Conseil Municipal vous souhaitent une **Bonne Année**

et vous invitent à la Cérémonie des Vœux
Lundi 15 janvier 2018 à 18h salle municipale **2018**

Service communication - Mairie - décembre 2017

Saint Val' 
La lettre d'infos Valeriquaise **24** 



RECENSEMENT
de la population 2018



L'ensemble de la population vivant à Saint-Valery-en-Caux sera recensée entre le 18 janvier et le 17 février 2018. Les habitants sont invités à accueillir les agents recenseurs chargés de la collecte d'informations dans leur quartier.

Tous les 5 ans les communes de moins de 10 000 habitants, comme Saint-Valery-en-Caux font l'objet d'une enquête exhaustive. En 2018 notre ville fera partie du groupe de communes qui seront recensées.

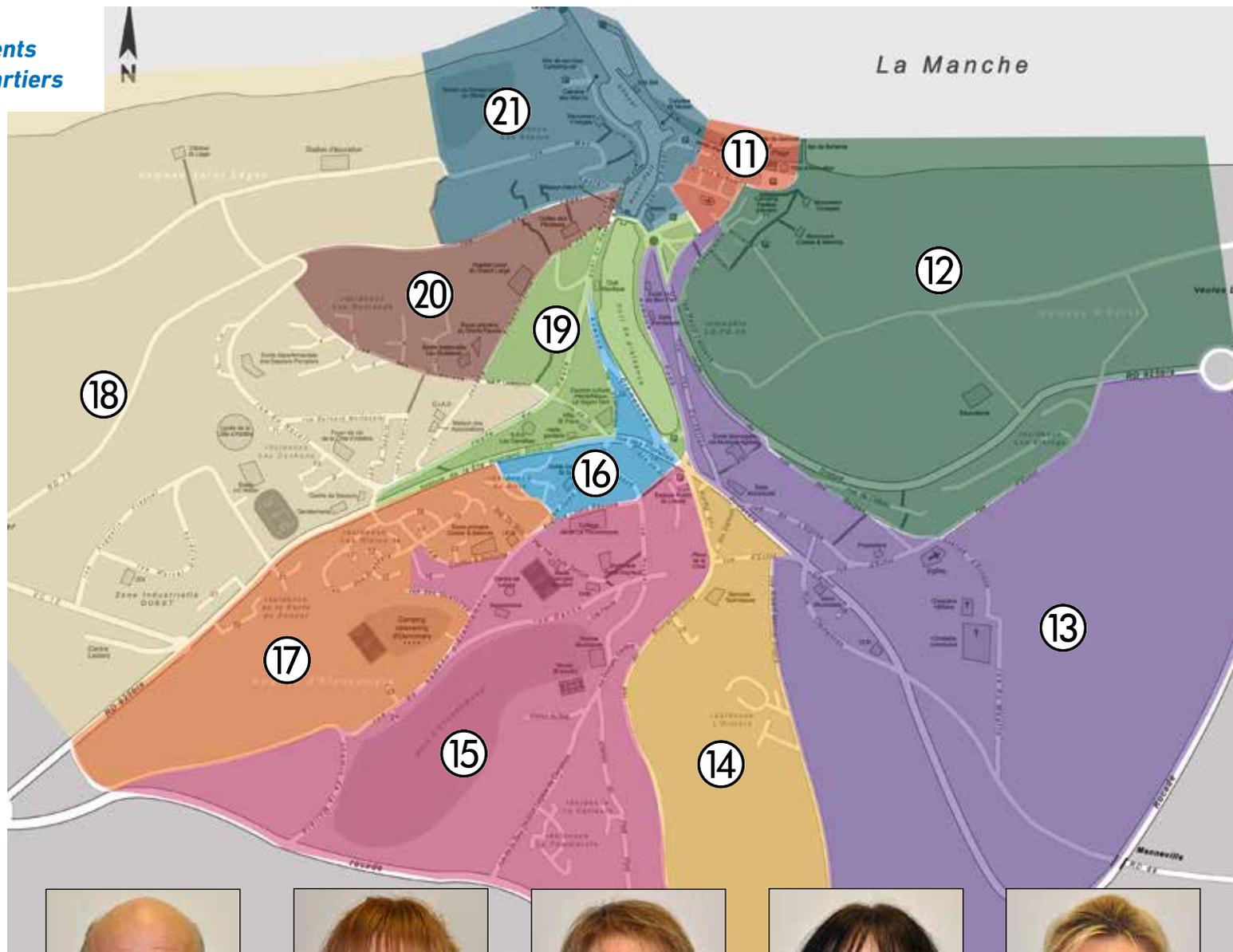
Dès le 18 janvier vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire.

Depuis la dernière campagne, l'Insee a modernisé la collecte du recensement en généralisant la possibilité donnée aux habitants de répondre par internet. Ce nouveau mode de collecte permet une réponse simplifiée et sécurisée : l'agent recenseur fournira une notice avec un code d'accès et un mot de passe pour accéder au questionnaire en ligne. Il fixera aussi une date limite de réponse. Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas répondre par internet, la collecte se fera avec des questionnaires papier : **une feuille de logement et un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans le logement. L'agent pourra vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. En cas d'absence, vous pourrez confier vos questionnaires remplis sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur, les adresser directement à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee avant le 17 février 2018.

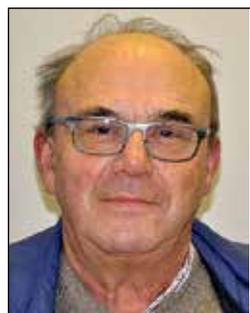


Seul le détenteur de cette carte officielle est dûment habilité à vous rendre visite

**Répartition des agents
resenceurs par quartiers**



Michèle BACHELET
Secteur 21



Alain DELAUNAY
Secteur 20



Caroline CHAUVET
Secteur 19



Richard GROUT
Secteur 18



Aurélie CHAUNDET
Secteur 17



Brigitte BOUTEILLER
Secteur 16



Christine UZAC
Secteur 15



Barbara MOUQUET
Secteur 14



Joël SAUSSAIS
Secteur 11



Christine DELAUNAY
Secteur 12



Jérémy PEPINO
Secteur 13